



Monique MARX

*Expert Comptable diplômé par l'Etat
Commissaire aux comptes membre de la Compagnie de Colmar*

LE CENTRE DES APPRENTIS D'ALSACE

DIT CAA

Association de droit local inscrite au registre des Associations de COLMAR

Vol.75 Folio n°47

SIREN 803 355 593

Siège

3, route de Bâle

68 000 COLMAR

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les comptes annuels

de l'exercice 2022

Assemblée générale annuelle du 05 juin 2023

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « LE CENTRE DES APPRENTIS D'ALSACE » relatifs à l'exercice clos le 31/12/22, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie intitulée « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, outre le caractère approprié des principes comptables appliqués :

- L'affectation correcte des produits OPCO qui sont à rétrocéder à chacun des UFA ainsi que la contribution aux frais de siège qui en découlent.

- L'estimation concordante des factures à établir aux différents OPCO au titre des contrats signés entre les parties pour les différentes formations,
- La traduction correcte dans les comptes des décisions prises par le conseil d'administration quant aux reliquats disponibles versés par la Région avant la réforme,
- La pertinence des informations données dans l'annexe aux comptes sur les faits majeurs intervenus en 2022.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Schiltigheim le 31 mai 2023

Le commissaire aux comptes



AA CFA CAA CENTRE DES APPRENTIS D'ALSACE
3 RTE DE BALE

68000 COLMAR

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques				
. Autres	29 419	29 419		
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions				
. Installations tech., matériels, outillage	300 641	289 175	11 465	16 802
. Autres				
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées				
. Autres titres immobilisés				
. Prêts				
. Autres	668		668	
Total	330 728	318 594	12 133	16 802
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés	445 357		445 357	674 108
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	1 953 778		1 953 778	1 127 536
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	486 158		486 158	954 515
Charges constatées d'avance	6 831		6 831	4 910
Total	2 892 123		2 892 123	2 761 069
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	3 222 851	318 594	2 904 257	2 777 871

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels



	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires	15 000	15 000
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité		
. Autres		
Report à nouveau	57 144	
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	149 830	57 144
Situation nette (sous-total)	221 973	72 144
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	3 830	16 802
Provisions réglementées		
Total	225 803	88 945
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	203 007	
Total	203 007	
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 794	68 558
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	288 054	324 082
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 690	
Autres dettes	2 176 908	2 296 286
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total	2 475 447	2 688 925
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	2 904 257	2 777 869

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels



	du 01/01/2022 au 31/12/2022	% PE	du 01/01/2021 au 31/12/2021	% PE	Var. en val. annuelle en euros %	
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Cotisations	530	0,18	100	0,04	430	430,00
Ventes de biens et services :						
- ventes de biens						
<i>dont ventes de dons en nature</i>						
- ventes de prestations de services	285 580	96,26	259 933	94,50	25 647	9,87
<i>dont parrainages</i>						
Produits de tiers financeurs :						
- Concours publics et subv. d'exploit.			6 364	2,31	-6 364	-100,00
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable						
- Ressources liées à la générosité du public :						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges	4 296	1,45			4 296	#####
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	6 272	2,11	8 666	3,15	-2 394	-27,62
Total	296 678	100,00	275 063	100,00	21 615	7,86
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	108 071	36,43	209 913	76,31	-101 842	-48,52
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	1 125	0,38			1 125	#####
Salaires et traitements	144 653	48,76			144 653	#####
Charges sociales	51 197	17,26			51 197	#####
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	13 337	4,50	35 342	12,85	-22 006	-62,26
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	203 007	68,43			203 007	#####
Autres charges	1 917	0,65	8 501	3,09	-6 584	-77,45
Total	523 305	176,39	253 755	92,25	269 550	106,22
Résultat d'exploitation	-226 627	-76,39	21 308	7,75	-247 935	#####
PRODUITS FINANCIERS						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	1 215	0,41	494	0,18	721	146,08
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de V.M.P.						
Total	1 215	0,41	494	0,18	721	146,08
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différence négatives de change						
Charges nettes sur cession de V.M.P.						
Total						
Résultat financier	1 215	0,41	494	0,18		

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels



	du au	01/01/2022 31/12/2022	% PE	du au	01/01/2021 31/12/2021	% PE	Var. en val. annuelle	
							en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		-225 412	-75,98		21 801	7,93	-247 214	#####
PRODUITS EXCEPTIONNELS								
Sur opérations de gestion		362 308	122,12				362 308	#####
Sur opérations en capital		12 972	4,37		35 342	12,85	-22 370	-63,30
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges								
Total		375 279	126,49		35 342	12,85	339 937	961,85
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
Sur opérations de gestion		37	0,01				37	#####
Sur opérations en capital								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions								
Total		37	0,01				37	#####
RESULTAT EXCEPTIONNEL		375 242	126,48		35 342	12,85	339 900	961,74
Participation des salariés aux résultats								
Impôts sur les bénéfices								
TOTAL DES PRODUITS		673 172			310 899		362 273	116,52
TOTAL DES CHARGES		523 342			253 755		269 587	106,24
EXCEDENT OU DEFICIT		149 830	50,50		57 144	20,77	92 686	162,20
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE								
Dons en nature								
Prestations en nature								
Bénévolat								
Total								
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE								
Secours en nature								
Mise à disposition gratuite de biens								
Prestation en nature								
Personnel bénévole								
Total								

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels



ANNEXE

- Informations sur l'entité et faits majeurs de l'exercice
- Règles et méthodes comptables
- Règles comptables sur les actifs, amortissements et dépréciation
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Notes sur le Compte de Résultat
- Engagements financiers et autres engagements
- Autres informations

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels



ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2022

Durée : 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE

Objet :

Le CENTRE des APPRENTIS D'ALSACE dit CAA a pour objet en qualité d'organisme de formation de dispenser des actions de formation par apprentissage au sens de l'article L 6211-2 du Code du Travail concourant au développement des compétences.

Activités ou missions :

Les missions menées concourent à la création d'une voie de formation initiale et continue ouverte à tous, sans limite d'âge et à tous les niveaux et au développement d'une pédagogie de l'action fondée sur la conjugaison d'activités professionnelles et d'acquisition de savoirs. L'association assure les missions prévues à l'article L6231-2 du Code du Travail.

Moyens mis en oeuvre :

Le CAA confie aux UFA l'organisation administrative et pédagogique des formations, selon une convention conforme à l'article L6233-1 du Code du Travail.

Les avances consenties aux UFA en cours d'année figurent dans le poste "autres créances" à l'actif. Le décompte définitif figure en "autres dettes" dans l'attente de la validation par l'AG.

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Modification au niveau du fonctionnement du CAA :

Jusqu'au 31/01/2022, le CAA s'appuyait sur le personnel mis à disposition et refacturé par l'établissement de la Fondation Providence de Ribeauvillé - Institution Saint Jean.

A compter du 01/02/2022, les contrats des personnels concernés ont été transférés au CAA et les embauches nouvelles sont directement au CAA.

Ce changement explique les variations de postes au niveau du compte de résultat pour ce qui concerne les charges de personnel et en sens inverse la diminution des autres achats et charges externes.

Décision de réaffectation des fonds perçus de la Région avant la réforme de l'apprentissage :

Lors du Conseil d'administration du 5 Mai 2023, il a été décidé de procéder aux régularisations des soldes antérieurs non réclamés pour un total de 362 308 € comprenant :

- fonds de TA à reverser pour 144 450 €;
- subvention région à reverser relative à un excédent de subventions DIMA pour 58 557 €;
- avance subvention fonctionnement région pour 159 301 €.

Ces montants figurant en "dettes fiscales et autres dettes" ont été annulés pour constater un produit exceptionnel du même montant.



2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE (suite)

Afin d'être en adéquation avec les sommes d'origine, il a été convenu de porter la somme de 203 007 € en fonds dédiés destinés aux projets d'investissement des UFA ou du CAA.
Le solde soit 159 301 € reste en résultat et sera affecté selon la décision de l'assemblée générale.



3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		☐	☐	☒
des titres de participation		☐	☐	☒
des autres titres immobilisés et titres de placement		☐	☐	☒
Frais externe de formation		☐	☐	☒
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables		☐	☐	☒
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation		☐	☐	☒
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	L	3 ans				
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	L	2 à 5 ans				
Autres immobilisations corporelles						



5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		

Fonds commercial :

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

Actif immobilisé :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	29 419			29 419
Immobilisations corporelles.....	294 592	8 000	1 952	300 641
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....		668		668
Total.....	324 011	8 668	1 952	330 728

Amortissements et dépréciation

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	29 419			29 419
Immobilisations corporelles.....	277 790	13 337	1 952	289 175
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....				
Total.....	307 210	13 337	1 952	318 594

Créances représentées par des effets de commerce :

Néant

Usagers.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	668	668	
Actif circulant et charges constatées d'avance.....	2 405 966	2 405 966	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Participations et créances rattachées.....	
Immobilisations financières.....	
Usagers et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	633 807
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

	6 831
--	-------



6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT**

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent		57 144

AFFECTATION	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	57 144	
Total des affectations	57 144	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise.....	15 000			15 000
Fonds propres avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation.....				
Réserves.....				
Report à nouveau.....		57 144		57 144
Résultat de l'exercice.....	57 144	149 830	57 144	149 830
Situation nette	72 144	206 973	57 144	221 973
Fonds propres consommables.....				
Subventions d'investissement.....	16 802		12 972	3 830
Provisions réglementées.....				
Total.....	88 945	206 973	70 116	225 803



6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

RESERVE POUR PROJET DE L'ENTITE

Intitulé des projets	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
NEANT				
Total				



6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Réserves pour projet de l'entité.....				
Total (1)				
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif....				
Amortissements dérogatoires.....				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités....				
Provisions pour charges sur legs et donations.....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges....				
Total (3)				
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)				
Total général (1 + 2 + 3 + 4)				
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....				
- financières.....				
- exceptionnelles.....				



6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS

Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Total				

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice A	Reports B	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -) D	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global C	Dont remboursement aux tiers		Montant global A+B-C+D	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exer.
Subventions d'exploitation							
Fonds dédiés aux projets d'investissement					203 007	203 007	
Sous-total					203 007	203 007	
Contributions financières d'autres organismes							
Sous-total							
Ressources liées à la générosité du public							
Sous-total							
Total					203 007	203 007	

Monique MARX

Membre de la
Compagnie Régionale
de COLMAR

COMMISSAIRE AUX COMPTES



6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	5 794	5 794		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	288 054	288 054		
Dettes sur immobilisations	4 690	4 690		
Autres dettes	2 176 908	2 176 908		
Produits constatés d'avance				
Total :	2 475 447	2 475 447		

Dettes représentées par des effets de commerce : Néant

Dettes financières.....
 Fournisseurs.....
 Autres dettes.....

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs.....	5 682
Dettes fiscales et sociales.....	22 557
Autres dettes	2 176 908

Produits constatés d'avance :



7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**VENTILATION DES VENTES DE BIENS ET SERVICES**

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

VENTILATION DES RESSOURCES HORS VENTES DE BIENS ET SERVICES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Cotisations	530	100	100,00	1,55
Subventions d'exploitation				
Concours publics		6 364		98,45
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs et donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Ventes de dons en nature				
Parrainages				
Autres ressources				
Total	530	6 464	100,00	100,00



7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES****Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.**

Nature	Modalités de recensement et de valorisation
NEANT	

Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.Motifs de la non comptabilisation :

Nature	Valorisation



7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE****Produits**

Montant perçu au titre d'assurances-vie Montant de la rubrique "Legs, donations" Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
---	--

Total des produits**Charges**

Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés Reports en fonds reportés liés aux legs et donations	
---	--

Total des charges

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS**Engagements reçus :**

Néant

Dons en nature destinés à être cédés.....
 Garanties, cautions obtenues.....
 Autorisation de découvert
 Autres engagements

Engagements donnés :

Néant

Avals et cautions.....
 Autres engagements

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

Néant

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

	Exercice en cours		Exercice précédent	
	Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.
Régimes à prestations définies				
Régimes additifs en droits				
Régimes chapeaux				
Indemnités de fin de carrière				

Méthodes et hypothèses utilisées :

Non recensé



8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)**Engagements****de crédit bail :**

Terrains
 Constructions
 Inst. techn., mat. & out
 Autres immo. corp.
 Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat résiduel (1)
Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	

Totaux

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES ENGAGEMENTS

Détail des produits à recevoir pour un total de 633 807 € :

- facturation formation à établir aux OPCO : 356 423 €
- frais de siège à recevoir des UFA : 277 384 €

Détail des charges constatées d'avance pour un total de 6 831 € :

- salon orientation professionnelle du 21 Janvier 2023 : 1 888 €
- salon formation emploi alsace 2023 : 2 827 €
- maintenance la Dame du web et ovh cloud : 927 €
- assurances multirisque et RC : 1 189 €

Détail des dettes fournisseurs à payer pour un total de 5 682 € :

- gaz et électricité : 135 €
- copies : 47 €
- honoraires de Madame Marx Commissaire aux comptes : 5 500 €

Détail des autres dettes à payer pour un montant total de 2 176 908 € :

- Avoirs à établir OPCO : 39 186 €
- Rétrocessions à verser aux UFA pour 2 137 722 €

Détail des dettes fiscales et sociales à payer pour un montant total de 22 557 € :

- provision congés payés : 15 611 €
- provision charges sociales sur congés payés : 5 960 €
- indemnités journalières Bénédicte Maurer : 986 €



Effectifs CFA CAA 2022

Nombre d'APPRENTANT			ANNEE		
NOM_SITE	Diplôme Préparé	NOM_FORMATION	2022	2021	Variation
CFA CAA UFA Charles de Foucauld	BTS	BTS MAINTENANCE DES SYSTEMES	16		
		BTS MANAGEMENT HOTELIERIE RESTAURATION	6	4	
	Total BTS		22	4	
	CAP	CAP CUISINE	4	4	
		CAP BOULANGER	8	5	
		CAP PATISSIER	3		
		CAP COMMERCIALISATION ET SERVICES CHR		1	
	Total CAP		15	10	
	BAC PRO	BAC PRO CUISINE	6	6	
		BAC PRO MAINT. SYST. DE PROD. CONNEX	8		
		BAC PRO MAINTENANCE EQUIPEMENTS INDUST	2	20	
		BAC PRO SN OPTION C	3		
		BAC PRO COM. ET SERVICE RESTAURATION	3	7	
		BAC PRO METIERS DE L'ELECTRICITE		6	
		BAC PRO BOULANGER PATISSIER	1		
Total BAC PRO			23	39	
Total CFA CAA UFA Charles de Foucauld			60	53	13%
CFA CAA UFA Don Bosco	BTS	BTS TOURISME	11	10	
	Total BTS		11	10	
	CAP	CAP AEPE	13	6	
	Total CAP		13	6	
	BAC PRO	BAC PRO METIERS DE L'ACCUEIL	3		
		BAC PRO METIERS DU COM. OPTION A	5	4	
		BAC PRO AGORA	3		
		BAC PRO ASSP	2	1	
	Total BAC PRO		13	5	
Total CFA CAA UFA Don Bosco			37	21	76%
CFA CAA UFA Saint Jean	BTS	BTS OPTICIEN LUNETIER	41	35	
		BTS NEGOCIATION DIGITALISATION R.C	38	36	
		BTS MANAGEMENT COMMERCIAL OPERATIONNEL	21	39	
	Total BTS		100	110	
	BAC PRO	BAC PRO ASSP	1		
	Total BAC PRO		1		
	TITRE PRO	TP TECHNICIEN EN MONTAGE ET VENTE OPTI	10		
	Total TITRE PRO		10		
Total CFA CAA UFA Saint Jean			111	110	1%
CFA CAA UFA Sonnenberg	BTS	BTS MANAGEMENT COMMERCIAL OPERATIONNEL	23	22	
		BTS PROFESSIONS IMMOBILIERES	11	7	
	Total BTS		34	29	
	CAP	CAP EQUIPIER POLYVALENT COMMERCE	3		
	Total CAP		3		
	BAC PRO	BAC PRO ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMER	4		
		BAC PRO METIERS DE L'ACCUEIL	2	4	
		BAC PRO METIERS DU COM. OPTION A	1	1	
	Total BAC PRO		7	5	
Total CFA CAA UFA Sonnenberg			44	34	29%
CFA CAA UFA St Joseph de Cluny	BAC PRO	BAC PRO METIERS DU COM. OPTION A	1		
		BAC PRO AGORA	2		
		BAC PRO METIERS DU COM. OPTION B	2		
	Total BAC PRO		5		
Total CFA CAA UFA St Joseph de Cluny			5		
CFA CAA UFA Ste Clotilde	BTS	BTS MANAGEMENT COMMERCIAL OPERATIONNEL	27	26	
		BTS SP3S	20	27	
		BTS GPME	16	15	
		BTS COMMERCE INTERNATIONAL	2	6	
		BTS COMPTA GESTION	4		
	Total BTS		69	74	
	CAP	CAP ATMFC	7	5	
		CAP AEPE	3		
	Total CAP		10	5	
	BAC PRO	BAC PRO AGORA	5	4	
		BAC PRO METIERS DU COM. OPTION B	1		
	Total BAC PRO		6	4	
	BACHELOR	BACHELOR REESS	5	8	
		BACHELOR MARKETING DIGITAL	8		
		BACHELOR RESP. UNITE OPERATIONNELLE	5	10	
		BACHELOR RDPC	1		
	Total BACHELOR		19	18	
Total CFA CAA UFA Ste Clotilde			104	101	3%
Total général			361	319	13%



Exercice 2022 – Produits OPCO et Frais siège

UFA	DIPLOME	PRODUITS OPCO+CNFPT+ENTREPRISES+REGION	FRAIS DE SIEGE	RESULTAT AFFECTE
STE CLOTILDE	201	35 919,94		1 010,00
	202	6 008,98		540,00
	203	118 598,93		
	204	16 106,04		
	205	154 692,77		
	206	104 649,61		
	207	47 994,83		210,00
	208	62 880,15		
	209	17 746,14		
	210	658,33		
	230	24 136,98		213,00
	233	1 942,50		171,00
	245	6 155,44		
		597 490,64	77 673,78	2 144,00
ST JEAN	301	18 293,97		33,00
	302	235 778,40		8 255,00
	303	196 088,44		9 611,00
	304	195 796,36		2 139,00
	390			
		645 957,17	83 974,43	20 038,00
DON BOSCO	404	56 405,08		
	430	2 636,53		
	431	4 816,09		
	432	9 927,46		
	433	27 213,72		
	440	58 847,39		
	441	2 145,00		
	442	508,33		
		162 499,60	21 124,95	0,00
CDF				
	503	171 744,36		1 056,00
	505			36,00
	507	2 963,32		-485,00
	508	35 365,44		1 717,00
	509	70 766,11		3 390,67
	510	37 959,17		396,00
	511	6 228,38		165,00
	520	44 166,23		510,00
	521	39 654,62		2 108,80
	530	33 838,33		575,59
	532	17 812,74		812,95
	533	5 815,13		219,00
	534	3 812,10		
		470 125,93	61 116,37	10 502,01
SONNENBERG	560	130 938,97		11 503,00
	561	55 398,29		
	571	24 718,91		764,00
	572	3 950,35		
	573	7 783,91		
	580	5 840,52		
		228 630,95	29 722,02	12 267,00
STE CROIX	810	22 210,39	2 887,35	0,00
ST JOSEPH	830	1 759,50		
	832	1 362,03		
	833	3 685,45		
		6 806,98	884,91	* 0,00
TOTAL		2 133 721,66	277 383,82	44 951,01



